

Genèse de la démarche et présentation des choix effectués, des questions qui sont apparues tout au long de ce recueil des entretiens, de leur transcription et de l'analyse que nous en proposons.

1- Genèse de la démarche

Participant à l'animation du site « Ecole inclusive », les 10 ans de l'application de la loi du 11 février 2005 nous invitaient à interroger les différents acteurs de l'Ecole.

Il s'agissait au départ de réunir des témoignages relatifs à l'application de cette loi.

Ainsi était présentée la rubrique :

« 10 ans après la promulgation de la loi du 11 février 2005, où en sommes-nous ? »

Une série de témoignages des différents acteurs de l'Ecole, de partenaires, de parents.

Chacun (e) exprime et décrit des réalités, des réussites, des questionnements, des perspectives.

Nous avons ainsi recueilli 12 entretiens :

Directrice adjointe d'un collège, psychologue d'un SESSAD ITEP, lycéens, parents d'élèves, psychologue de l'Education, enseignante en CLIS, Enseignante Référente, directrice d'un hôpital de jour, enseignants 1^{er} et 2^d degré, IEN ASH, directrice d'école, enseignante en ULIS, enseignante E en RASED...

Une synthèse reprendra ces différents témoignages. L'analyse mettra en exergue des zones d'ombre, des points d'appui.

Il est déjà enthousiasmant à la lecture des premiers témoignages de voir de nombreux points de convergence sur des propositions d'évolution notamment.

Puis, comme pressenti dès les premiers témoignages recueillis, la richesse des propos tenus fournit aujourd'hui les matériaux d'une première analyse que nous vous présentons maintenant.

Les expériences personnelles relatées s'interfèrent, se contredisent, se complètent autour d'un enjeu collectif qu'est l'accueil des élèves en situation de handicap à l'école. Elles témoignent d'un vif questionnement sur l'application de la loi du 11 février 2005.

Dans un premier temps, il convient de préciser le cadre de travail au risque de sembler vouloir transformer une enquête informative en réel objet de recherche.

2- l'entretien

Nous avons fait le choix d'entretiens semi directifs, ce qui nous a semblé le plus approprié à ce type de démarche. L'entretien dure environ 30 minutes. Il est prévu sur le lieu de travail et exceptionnellement au domicile de la personne. Il est enregistré. Il est organisé autour de 4 axes : le vécu, les questionnements, les réussites, les perspectives. Cependant, l'intérêt est de laisser parler, écouter son interlocuteur. Celui-ci est positionné comme un acteur de terrain. Une neutralité bienveillante est adoptée. Il s'agit de mettre en exergue l'expérience vécue. L'entretien est aussi un parcours. Ainsi, de nombreuses interactions enrichissent la réflexion.

La relation de confiance est présente : élément moteur de l'entretien qui devient une rencontre. Il est précisé aussi à la personne qui témoigne, que la retranscription écrite lui sera soumise, que toute modification sera alors possible (mots, expressions censurés, ajoutés, modifiés). Le document écrit sera ensuite diffusé sur le site « Ecole inclusive ».

Le choix des personnes facilite aussi ce climat. En effet, il répond à une volonté de donner la parole à divers acteurs de l'École et de son environnement. Néanmoins, les personnes qui témoignent sont, soit connues de celle qui conduit l'entretien, soit recommandées par l'intermédiaire d'une relation amicale ou professionnelle. Elles travaillent en région nantaise ou en région parisienne, majoritairement dans l'enseignement privé sous contrat.

En termes de représentativité, il semblait intéressant de recueillir différents points de vue : enseignants spécialisés ou non du 1^{er} et second degré, cadres, professionnels de la santé, parents, élèves.

Premières remarques :

L'exercice semblait simple. Le cadre présentait un caractère souple et rassurant. De fait, le temps prévu a été souvent dépassé. Très peu de relances ont été nécessaires. Les personnes se sont exprimées avec beaucoup de sincérité, de convictions, de passion même pour leur métier. Pourtant, des difficultés sont apparues.

Ainsi, la retranscription a été un exercice complexe. Le laisser parler a permis une grande qualité d'expression mais la perte aussi du fil conducteur des axes définis ; les digressions étant parfois nombreuses.

Mais surtout, à la lecture de la retranscription proposée, la plupart des personnes ont modifié certaines expressions, souhaité aussi que certains propos n'apparaissent pas, les jugeant comme relevant d'une réserve professionnelle (expérience relatée relative à des élèves et leur famille, soit pouvant être mal perçues par les collègues, supérieurs hiérarchiques et autres professionnels). Il est à noter que la plupart des personnes qui ont témoigné ont préféré garder l'anonymat. Cette demande peut questionner. De nombreuses raisons peuvent justifier de ne pas décliner son identité et n'entraînent aucune interprétation. Cependant, compte tenu des explications données par les un(e)s les autres, nous nous autoriserons à retenir trois interprétations qui pourraient éclairer des perspectives de progrès :

- La première interprétation relève du rapport à ses pairs. Même si l'autre, le ou la collègue est critiquable dans sa manière de travailler ; pour autant c'est l'idée de corps enseignant, d'équipe voire de solidarité qui font loi. Cette identité affirmée pour les enseignants n'exclut pas un sentiment de solitude, de désarroi parfois face à certaines situations.
- La seconde interprétation relève du rapport à la hiérarchie posée quasi en termes de répréhension : « *Je ne peux tenir ces propos ; que diraient mes supérieurs hiérarchiques ?* » ou encore : « *Je pars en retraite, je peux me permettre d'assumer mes propos* ». Il semble que pour la plupart des personnes, l'entretien a donné à voir sa pratique à travers un prisme particulier : le cadre injonctif de la loi et surtout celui de l'Institution qui donnerait une représentation des « bonnes pratiques », les définirait, sans les accompagner.
- La troisième interprétation relève du rapport à soi, à sa propre pratique. C'est aussi la plus complexe. De fait, une personne affirme avoir particulièrement apprécié ce moment vécu comme une prise de conscience de sa réalité de travail, de son cheminement, de ses convictions, une aide à penser sa pratique, à donner du sens, à objectiver. Ces propos disent fort probablement ce que chacun(e) a pu ressentir de manière positive ou négative. Nous pouvons nous référer à la notion d'objectivation développée par Rabinow (1988, p137) : « *L'objectivation renvoie au fait que, lorsqu'il parle, l'interviewé ne livre pas un*

discours déjà constitué mais le construit en parlant, opérant ainsi une transformation de son expérience cognitive, passant du registre procédural (savoir faire) au registre déclaratif (savoir dire). Car les faits « existent en tant que réalité vécue, mais ils sont fabriqués au cours des processus d'interrogation, d'observation et d'expérience »). Blanchet et Gotman¹ précisent : « Explicitant ce qui n'était encore qu'implicite, s'expliquant sur ce qui jusqu'ici allait de soi, extériorisant ce qui était intériorisé, l'interviewé passe de l'insu au dit et s'expose, au double sens du terme, se posant à la fois hors de lui-même et en vis-à-vis. Il peut vouloir reculer autant devant la nouveauté de ses propos que devant leur incongruité. »

Enfin, nous pensons pouvoir dégager des invariants qui permettraient de mieux appréhender les réalités de l'école inclusive. Or, ce sont les variances qui dominent et qui renvoient à une vision très parcellaire de ce chantier en mouvement qu'est l'école inclusive.

Nous vous proposons maintenant une analyse de ces entretiens que nous avons élaborée à partir des thèmes les plus fréquemment rencontrés. se dégageant des occurrences les plus nombreuses. Chacune de ces parties reprend l'ensemble des entretiens et analyse les contenus des discours. Puis nous proposerons après avoir examiné plus en profondeur chacun de ces aspects, inclusion, formation/accompagnement, partenariat, d'interroger les représentations de l'école inclusive sous-jacentes aux expériences et pratiques décrites, de voir quel paradigme éducatif et sociétal se découvre alors.

¹ L'enquête et ses méthodes : l'entretien Alain Blanchet Anne Gotman Nathan Université 1997 p.29